

PROGRAMME DE FORMATION

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL SECOURISME - FORMATION INITIALE





ART3S ou vos locaux



4 à 10 personnes

Tout public



Prérequis : Aucun

Allègements de formation possibles, sous conditions pour les détenteurs de PSC1, du AFGU, du PSE1 ou du PSE2



Niveau à la sortie de la formation : Sans niveau spécifique



Equivalences: Les détenteurs du Certificat de SST sont reconnus titulaires du PSC1 par équivalence.

Modalité d'enseignement ; En présentiel

Modalités pédagogiques :

Alternance de méthodes de découverte, démonstratives et applicatives (exercices pratiques et mise en situation d'accident simulé).



Modalités d'évaluation :

Participation à l'ensemble de la formation.

Satisfaction à la totalité des épreuves certificatives



Nos formateurs (H/F) sont des experts, des professionnels du métier, formés à notre modèle pédagogique et habilités à former aux formations réglementaires



Prise en charge des frais de formation possible : OUI (rapprochez-vous de votre OPCO)

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention
- Adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement sur son lieu de travail
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions au profit de la santé et sécurité au travail.

RESULTAT(S) ATTENDU(S)

Obtenir le Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail, valable 24 mois.

Avant la fin de cette période de validité, le SST doit suivre et valider une session de formation Maintien et Actualisation des Compétences de SST (MAC SST) pour prolonger la validité de son certificat de 24 mois.

EXECUTION DE L'ACTION DE FORMATION

Attestation de présence, établie sur la base de feuilles d'émargement signées par demi-journée par le stagiaire et le formateur.

Attestation de formation délivrée (compétences acquises dans la totalité ou partiellement).

MOYENS TECHNIQUES

Notre espace de formation dispose d'outils de formation modernes et performants comprenant : des salles de formations accessibles aux personnes à mobilité réduite, matériel audio et vidéo adapté, tableaux et matériel pédagogique électrique.



PROGRAMME DE FORMATION

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL SECOURISME - FORMATION INITIALE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le contenu de la formation est conforme au programme et aux référentiels de l'INRS.

Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

- Identifier le cadre juridique du rôle du SST.
- Délimiter son champ d'intervention en matière de secours.

Protéger de façon adaptée

- Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations.
- Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées.
- Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même.

Examiner la victime

- Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée.
- Reconnaître les autres signes affectant la victime.
- Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre.

Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

- Définir les différents éléments du message d'alerte.
- Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.
- Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même.

Secourir la victime de manière appropriée

- Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer.
- Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques.
- Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin.

Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise.
- Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise.

Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

- Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées.
- Déterminer des risques et leurs dommages potentiels.

Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de formation

- Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement.
- Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée.
- Proposer, si possible, des pistes d'amélioration.